

Les conseils municipaux d'enfants

Fiche technique

PARTICIPANTS

- 30 enfants réunis autour du maire. Le nombre est le même que celui des conseillers adultes.
- Séance ouverte au public.

MODE D'ÉLECTION

- Dans les écoles et les centres socio-culturels :
- proportionnellement au nombre d'enfants par quartiers, ces derniers sont élus dans les cinq écoles primaires, particulièrement dans les CM1 et CM2 et dans les deux centres socio-culturels.
- chaque enfant assiste à deux conseils et à plusieurs réunions de travail. Le renouvellement se fait chaque année.

PRÉPARATION

- lorsqu'un enfant assiste au premier conseil, un dossier élaboré par un collectif d'adultes, lui est remis trois semaines auparavant. Il le discute avec ses camarades et avec l'aide éventuelle d'animateurs, enseignants, parents...
- entre ce conseil et le suivant, il participe à des réunions de travail régulières pour approfondir des thèmes et faire des propositions (voir plus loin la démarche).

THÈMES CHOISIS :

- 1^{er} Conseil : la ville, l'habitat, l'organisation de la ville pour améliorer la vie quotidienne, le temps libre, l'école ;

2^e Conseil : réponse du maire aux demandes formulées lors du 1^{er} conseil, les espaces de jeux, les équipements, les activités lors du temps libre, la sécurité dans la ville ;

3^e Conseil : la vie quotidienne :

- le cadre de vie, l'habitat, la vie familiale et sociale
- le temps libre : le mercredi, la T.V., les vacances scolaires
- l'école.

la démarche

Au printemps et à l'automne 1979, des réunions entre la municipalité et les Associations du Secteur Socio-Culturel ont permis d'élaborer à l'occasion de l'année de l'enfance, une semaine destinée aux enfants. Nous souhaitons que cet événement ne soit pas unique, mais soit suivi dans les années à venir d'un travail régulier afin de permettre aux enfants schilikois de prendre réellement part à la vie de la Cité et d'être entendus par les adultes.

A partir d'un constat critique du statut des enfants dans notre société, où l'on prétend faire beaucoup pour eux, mais souvent sans leur demander leur avis, l'innovation de cette semaine fut sans conteste la mise sur pied des conseils municipaux « enfants » avec le principe suivant :

La ville pourrait y entendre les souhaits, les critiques des enfants et essayer dans la mesure du possible de trouver une réponse appropriée. De même les associations, les enseignants, les parents pourraient écouter ce que rarement les enfants leur disent.

Les deux premiers conseils ont largement répondu à cette attente et chacun fut frappé des nombreuses revendications des enfants, énoncées avec un naturel souvent bien supérieur à celui des conseils municipaux adultes.

Les enfants connaissent bien leur quartier et leur demande d'amélioration des espaces existants, de multiplication des possibilités d'activités, y compris dans le temps scolaire, est importante. Ils font preuve d'une grande sensibilité et réclament un environnement, y compris relationnel, plus humain et plus proche d'eux. Les comptes rendus et les articles ci-joints, témoignent de cette parole.

Comme le chantait Brassens, l'âge ne fait rien à l'affaire. Les messieurs cravatés qui briguent nos mairies, à commencer par la plus prestigieuse, à grand renfort de millions et de démagogie, souriront sans doute de l'expérience du conseil municipal d'enfants de Schiltigheim. Il n'empêche que ce sont leurs pairs, et bien souvent eux-mêmes, qui ont avec tant de sérieux et de compétence fait de nos villes et de nos villages des lieux où la vie des enfants est devenue de plus en plus difficile.

TROISIÈME CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS

14 avril 1982,
UNE ÉTAPE NOUVELLE

Certaines critiques, suite aux deux premiers conseils peuvent être formulées et sont à l'origine de modifications apportées à ce conseil. Les demandes des enfants auxquelles le maire indique parfois d'emblée lors de la séance si la ville peut y donner suite ou non, sont souvent traitées avec beaucoup de retard par les différents services municipaux selon leur travail ou leur enthousiasme face à ce type de consultation. De même, les associations et les écoles ne sont pas toujours prêtes à discuter avec les enfants des améliorations qu'ils souhaitent. Certains enfants ont ainsi été déçus.

Aussi, au niveau municipal, la proposition a été faite qu'il y ait deux conseils par an et des commissions régulières avec les mêmes enfants ; il y aura réélection au bout d'un an.

Suite à ce conseil, des groupes de travail ont été formés en fonction des demandes des enfants (4 groupes : vacances et temps libre, aménagement des espaces de jeux, la vie scolaire, la sécurité dans la ville). Ces groupes, sont chargés pendant un an, jusqu'au prochain conseil où ils rendront compte de leurs travaux, d'examiner des propositions précises, d'étudier des réalisations et de surveiller leur mise en pratique. Y siègent des enfants, un élu, un employé du service concerné par le thème, un animateur chargé de la bonne marche de la commission. Il n'est pas exclu d'y inclure d'autres personnes si le thème l'exige.

Chaque enfant a reçu un mois auparavant un dossier qu'il a préparé avec des camarades et l'aide éventuelle d'enseignants ou d'animateurs. Le dossier répondait à deux types de préoccupations :

- un débat d'ordre général concernant des questions de société
- un débat sur des questions précises propres à la vie schilikoise.

Nous espérons que de tels débats préparent l'enfant à son rôle de futur citoyen et à sa prise de parole et de responsabilité.

Des résultats concrets

D'ores et déjà, les premiers conseils ont été suivis d'aménagements et de quelques réalisations ; à titre d'exemples :

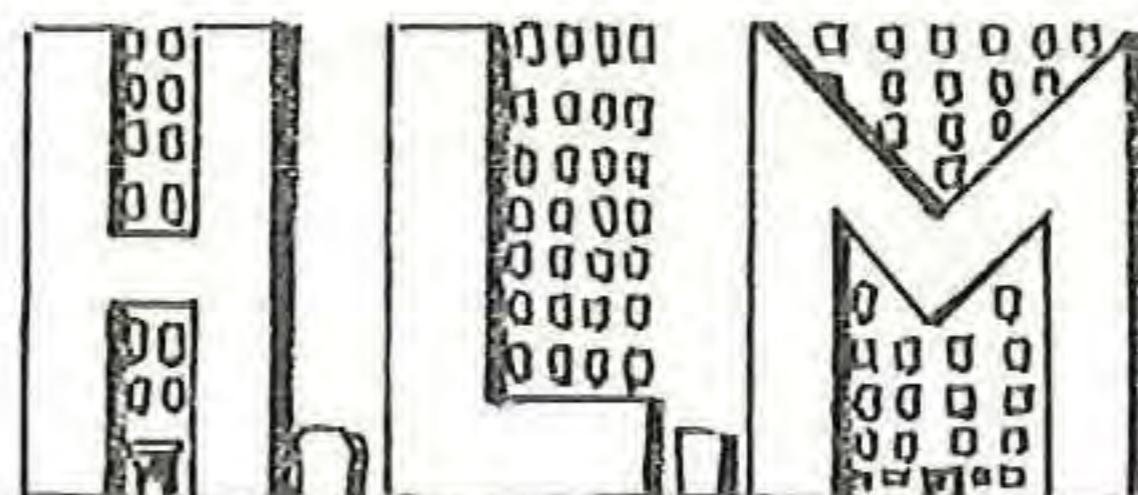
- modifications et améliorations de terrains de jeux
- aménagements d'une cour d'école et d'un terrain au milieu des H.L.M. avec les jeunes du quartier
- élargissement des horaires d'accueil dans un centre socio-culturel
- mise en place d'animateurs « volants » dans les quartiers pour l'été.

En outre, les politiques d'animation à l'égard de l'enfance et de l'adolescence tiennent maintenant compte de ces conseils. Des débats ont également eu lieu au sein de l'école.

Conclusion

Il nous apparaît clairement qu'au terme de ces trois conseils, nous pouvons envisager cette expérience dans toutes ses dimensions. Non seulement elle permet la prise en compte de la parole des enfants au travers des réalisations, la préparation des jeunes à une vie de citoyens et citoyennes actifs, mais encore, grâce au débat qu'elle occasionne, une prise de conscience générale des adultes et une perception différente à l'égard de l'enfance.

Les enfants peuvent ainsi trouver toute leur place et espérer une plus grande écoute, un plus grand respect de leurs besoins. Leur autonomie future et leur capacité à vivre pleinement est à ce prix.



Hier soir j'ai vu, au balcon de l'HLM
un bonhomme de deux ans à peine
juché sur une caisse.

Il regardait ma voiture.
Je l'ai regardé, il m'a souri.
Il posait son regard alentour,
et par moments, des sanglots le secouaient.
Il criait :

« maman ! maman ! papa ! »
Parfois, il mélangeait les deux :

« paman ! paman ! »
Seul au balcon et dans l'appartement,
sa mère, chose courante, est à l'épicerie,
son père, encore au travail.

Ses cris résonnaient fort dans le patio
délimité par ces points d'exclamation de la misère
que sont nos immeubles modernes.

Et moi,
Et moi je lui ai souri, parce que j'ai vu,
dans le rétroviseur de mon imagination,
la cohorte essoufflée de ceux qui font œuvre d'éducation,
l'assoir sur le banc, lui corriger ses dysmaladies,

Lui reprocher d'être « ailleurs »
comme à cette Fathia qui s'occupe de ses huit frères
avant de venir, souriante, en classe

Lui demander d'être plus propre
en le menaçant de le laver de force
comme à ce Francis qui habite au gourbi
et se fait réveiller par le fils aîné
des voisins

Le mettre dans une classe « adaptée à son cas »
comme cette Fathia
comme ce Francis,

qui de toute façon retourneront aux HLM comme ils en
sont venus.

René LAFFITTE
Novembre 1975



ANNEXE 1

Janvier 1981 — Deuxième conseil municipal Répertoire des demandes émises par les enfants du conseil municipal enfants du 21 janvier 1981

-
- I. Améliorations et réparations des terrains de jeux existants et de leurs équipements.
 - II. Améliorations de la circulation pour les piétons et les vélos.
 - III. Aménagements de terrains et d'équipements légers.
 - IV. Activités — aides subventions.
 - V. Problème de sécurité — divers.
- Conclusion de Monsieur le Maire.
-

I. Améliorations et réparations des terrains de jeux existants et de leurs équipements

- Rue Louis Pasteur : terrain de foot à aplanir et reniveler. « Les grands viennent avec des motos et font des trous sur le terrain ».
- Square du château : les sièges des balançoires ont été arrachés « Je propose qu'on en remette ».
- Parc de la Résistance et Parc Léo Délibes :
 - demande de balançoires et de jeux
 - pour le Parc de la Résistance, les enfants ont voté afin de savoir s'il fallait permettre aux vélos le passage du parc.

Solution 1 : garder l'interdiction.

Solution 2 : prévoir un endroit, une bande qui permettrait aux vélos de traverser

Solution 3 : ouvrir le parc afin que les vélos passent.

	Enfants « conseillers municipaux »	Enfants présents dans le public	TOTAL
Solution 1	15	3	18
Solution 2	14	11	25
Solution 3	1		1

- Square de l'Érable :

- « On devrait essayer de refaire le terrain de foot parce que c'est un vrai champ de patates en ce moment ».

- Cité Erstein :

- 2, rue Ronsard, il y a des balançoires cassées et des glissades abîmées.

- Rue Ronsard, souhait d'un filet pour le volley-ball.

« On aime jouer au volley-ball, presque dans tout le quartier mais on n'a pas les moyens de jouer ».

RÉPONSE DE MONSIEUR LE MAIRE :

« Quand on commencera à aménager là-bas, il faudra des garçons et des filles qui diront : bon c'est nous qui enlevons et remontons le filet, tu vois ?... »

- Tables de ping-pong en plein-air :

Quand il a plu, il est impossible de jouer car on s'enfonce dans le sable. « Est-ce qu'on peut mettre des plaques en béton ? »

- Il y a un terrain Rue Ronsard sur lequel les « garçons jouent au foot, il n'y a plus d'herbe et plus de buts ».

- Le lieu n'a pas été indiqué : réparation de toboggan.

- Marais :

- des bancs ont été cassés par les grands

- il y a des trous sur le terrain de foot à côté du Canal « il faudrait le rétablir »

- « on n'a pas de filets pour jouer au volley-ball et au basket alors ils avaient proposé de faire construire une cabane et d'y mettre dedans tous les accessoires et de fermer à clé. La clé, on la chercherait au Centre ».

II. Améliorations de la circulation pour les piétons et les vélos

- Créations de pistes cyclables :

- la demande a été formulée plusieurs fois

- demande d'une piste cyclable qui parte de la mairie vers la rue Saint-Charles, vers la passerelle SNCF jusqu'à Mittelhausbergen « après là-bas, on peut faire du vélo »

- création d'un accès vers la piscine de la Robertsau derrière le canal.

- les voitures roulent trop vite dans les quartiers, il faudrait mettre des panneaux ou des policiers.

- Marais :

- 2-3 enfants ont abordé le problème du Pont et ont demandé qu'il y ait des panneaux prévenant les voitures du passage piéton. Monsieur le Maire leur a exposé le projet.

Après le Pont, rue de la Paix près de la Rue du 23 novembre :

- il faudrait mettre des feux rouges pour la sécurité des enfants, au passage clouté, là où il y a les trois canards.

- Place de la Liberté :

- problème de la circulation des vélos



— bruits occasionnés par les camions qui s'arrêtent moteur allumé, à 5-6 h du matin et réveillent les habitants.

III. Aménagements de terrains et d'équipements légers

• Terrain des Malteries :

— souhait d'un aménagement. Monsieur le Maire répond qu'un terrain ouvert à tous sera aménagé en face, cédé par l'Institut Saint-Charles.

• Place de la Liberté :

— deux jeunes précisent que le Club A.C.E. a demandé à la mairie de construire un abri sur le terrain Place de la Liberté. L'abri est toujours attendu.

• Cité Erstein - Quartier Ouest :

— désir d'un terrain vague derrière Bati Loisirs : « on pourrait faire des cabanes, construire quelque chose de nos mains »

— regret de « ne plus bien s'amuser comme avant, derrière le Mammouth car les broussailles ont été rasées »

— terrain de tennis demandé rue Ronsard

— des enfants demandent qu'un garage vide rue Ronsard soit mis à leur disposition pour jouer.

Un tel garage existe rue Verlaine mais les grands interdisent aux petits d'y aller.

— « il y a un jardin abandonné rue Chateaubriand, qu'on y mette un centre, enfin un genre de cabane et un toit en haut, parce que le centre, chez nous, il est tout le temps fermé le samedi, dimanche, alors quand on sait pas quoi faire, on reste tout le temps à la maison ».

• Quartier Marais :

— souhait d'un terrain de cross sur le Biohum pour les vélos
— lorsqu'il y aura le terrain pour les vélos, qu'il y ait la possibilité de récupérer des vélos et d'en construire au Centre du Marais

— il faudrait plus de terrains de foot, en mettre un près du CES et de l'étang, « c'est trop loin et les grands n'iraient pas les casser »

→ demande d'un terrain de tennis « il y en a beaucoup qui aimeraient jouer mais ils doivent chaque fois, prendre le terrain de volley ».

RÉPONSE DE MONSIEUR LE MAIRE :

« Pour le terrain en face du Centre, on pourra imaginer aussi un tracé au sol, pour pouvoir jouer au tennis ».

• Lieu indéterminé :

— demande de terrain de basket en plein air.

Monsieur le Maire répond que ceux qui existent sont peu utilisés.

IV. Activités - aides - subventions

— une fille dit que dans sa classe, beaucoup jouent au tennis et trouvent les cotisations trop chères, beaucoup plus chères que pour le basket.

— une jeune parle d'une subvention insuffisante pour tous les Clubs ACE. Son Club reçoit 100 F. « C'est trop peu, il faudrait au moins 500 F » ;

— demande de « responsables pour nous aider » (jeunes ACE) ;

— demande d'un genre de maison, d'atelier « où on fait du travail manuel avec les mains dans le Centre de Schilick »

— création de bibliothèques et de discothèques.

V. Problèmes de sécurité - divers

— « je voudrais qu'on mette un surveillant aux vélos à l'École Leclerc parce que toutes les semaines ou bien on ôte les chaînes ou bien on crève les pneus »

— vols au gymnase du Marais

— en face de l'Alpha, il y a une maison aux portes et fenêtres ouvertes, refuge des clochards « qu'on la démolisse et fasse des jeux ou autre chose dessus » ou « qu'on mette au moins une porte ou quelque chose pour empêcher les clochards d'y aller si la dame ne veut pas la vendre »

— souhait qu'il n'y ait pas trop de baraques près des gravières à cause du cross du Nouvel An ;

— « que l'ill soit de temps en temps balayée » nettoyée, dit un jeune du Marais qui pêche avec ses copains.



ANNEXE 2

14 avril 1982 — Troisième conseil municipal

Le contenu étant assez proche de celui des deux premiers conseils, nous nous bornerons à citer quelques remarques qui nous ont semblé particulièrement intéressantes :

« Le centre social, il organise plein de choses, un camp poney, un camp cyclo... mais j'aimerais aller à la mer ».

(Effectivement pour réduire les coûts, les associations de quartier organisent des centres de vacances dans la campagne proche ou dans les Vosges).

« Moi, je pars avec le patron de mon père. Mais mes copains, y partent pas et ils me disent : « demande-lui s'il ne peut pas nous emmener ».

« Mais les vacances, c'est cher », dit une petite fille à laquelle le Maire répond : « oui, alors, comment on pourrait faire » et aussitôt fusent deux réponses :

« faire payer les riches », « prendre l'argent sur les impôts ».

« Il n'y a pas assez de jeux dans mon quartier, alors on regarde la télé ».

« Il ne faudrait pas de programmes à la télé quand il fait beau, pour que tout le monde soit dehors et en profite ».

« On se lève trop tôt le matin et on est comme des drogués ».

« Conseil municipal » à Schiltigheim : Les enfants en vedette

Caméras, flashes, interviews. En posant leurs « baskets » sous la table du conseil municipal, les enfants tenaient la vedette, mercredi soir, à la mairie de Schiltigheim. Mohamed, Sabine, Auguste et les autres avaient la parole lors d'une séance dont ils étaient les jeunes et visiblement heureux élus. La troisième édition d'un genre né en 1979, lors d'une « Semaine de l'enfance » qui, c'était promis, ne devait pas rester un épisode fugace.

C'est une nouvelle équipe, élue de fraîche date dans les écoles et centres socio-culturels de Schiltigheim, qui a siégé à ce conseil municipal des enfants. Trente garçons et filles âgés de 8 à 12 ans, qui ont investi des lieux restés étrangers à bien des citoyens. Sans complexes. Il est vrai que M. Alfred Muller, conseiller général et maire de Schiltigheim, qui a présidé la réunion, sait appliquer une pédagogie adaptée à ses interlocuteurs. « Essayer très vite d'oublier les adultes présents dans la salle. On va discuter entre nous », explique le maire, en guise d'introduction, à ses jeunes collègues.

Les langues ne sont pas restées de bois. Pendant deux heures, ce fut un déferlement de revendications, interpellations, dénonciations. Abruptes, sans euphémismes stratégiques, sans concessions au principe de réalité. Un catalogue traduisant des rêves et des angoisses. Certains se sont fait les porte-parole des copains, d'autres ont exposé des préoccupations personnelles. Les uns étaient laconiques, les autres se sont perdus dans de longues explications, le maire usant de maïeutique pour faire accoucher les idées.

A l'ordre du jour : le cadre de vie, le temps libre et l'école. Des thèmes qui devraient permettre aux jeunes d'aborder à la fois des problèmes de société et des questions propres à Schiltigheim. Au passage, les enfants ont vidé leur cœur, réglé des comptes. Ils en ont gros contre « les drogués du square de l'Érable » qui

leur font peur. Contre le concierge qui leur interdit de jouer au foot sur le gazon. Contre les « grands » qui arrivent avec leurs cyclomoteurs et les empêchent de jouer en paix. Contre la divagation des chiens dans les bacs à sable. Ils voudraient davantage de terrains de jeux, de lieux de rencontre, de pistes cyclables. Ils souhaitent « moins d'immeubles, plus de nature, pour qu'on puisse un peu respirer... »

Les loisirs ? Les enfants regrettent que le stade leur soit interdit, que le centre socio-culturel soit fermé le samedi. A la télé, « les bons films, par exemple : On a retrouvé la 7^e compagnie », passent trop tard », « les débats c'est toujours la joie ». Et, de toute façon, « l'été, on devrait arrêter la télé : on s'abrutit alors qu'il fait un temps merveilleux dehors... » Les sorties de neige au Champ du Feu et les colos à la montagne, c'est bien beau. Mais on voudrait « aller plus haut » ou voir la mer... Et « pour payer, on devrait faire travailler les riches... »

L'école ? « Elle est trop chère : d'abord il y a la rentrée, puis il y a les sorties... » « Le matin, on n'a pas assez de sommeil ». Chercher des billets d'entrée au secrétariat en cas de retard, « c'est exagéré ». Il s'agirait d'agrandir une salle de gym, de réduire le nombre d'élèves dans les classes, de prendre garde à l'agressivité...

Les jeunes élus de Schiltigheim ne seront pas seulement les conseillers municipaux d'un soir. Leur réunion n'aura pas uniquement été une leçon d'instruction civique sur le terrain. Leurs considérations sont destinées à être davantage que de simples mots d'enfants. Le projet de la municipalité s'affine. Chaque année, deux séances de ce type sont dorénavant prévues. L'assemblée a par ailleurs, été structurée par la création de quatre groupes de travail réunissant des jeunes, un animateur, un membre de l'administration municipale et un élu (adulte).

Après avoir siroté un jus de fruit, les enfants ont ainsi été invités à se répartir dans les commissions de l'aménagement de l'espace, la vie à l'école, le temps libre, la sécurité dans la ville. On y étudiera les réalisations, on y surveillera leur mise en pratique. Avec les pieds sur terre : une cinquième commission à créer dans quelques mois, se penchera sur les problèmes de tirelire.

J.-J. BLAESIUS

Extrait de « Dernières nouvelles d'Alsace » n° 89
du 16 avril 1982

